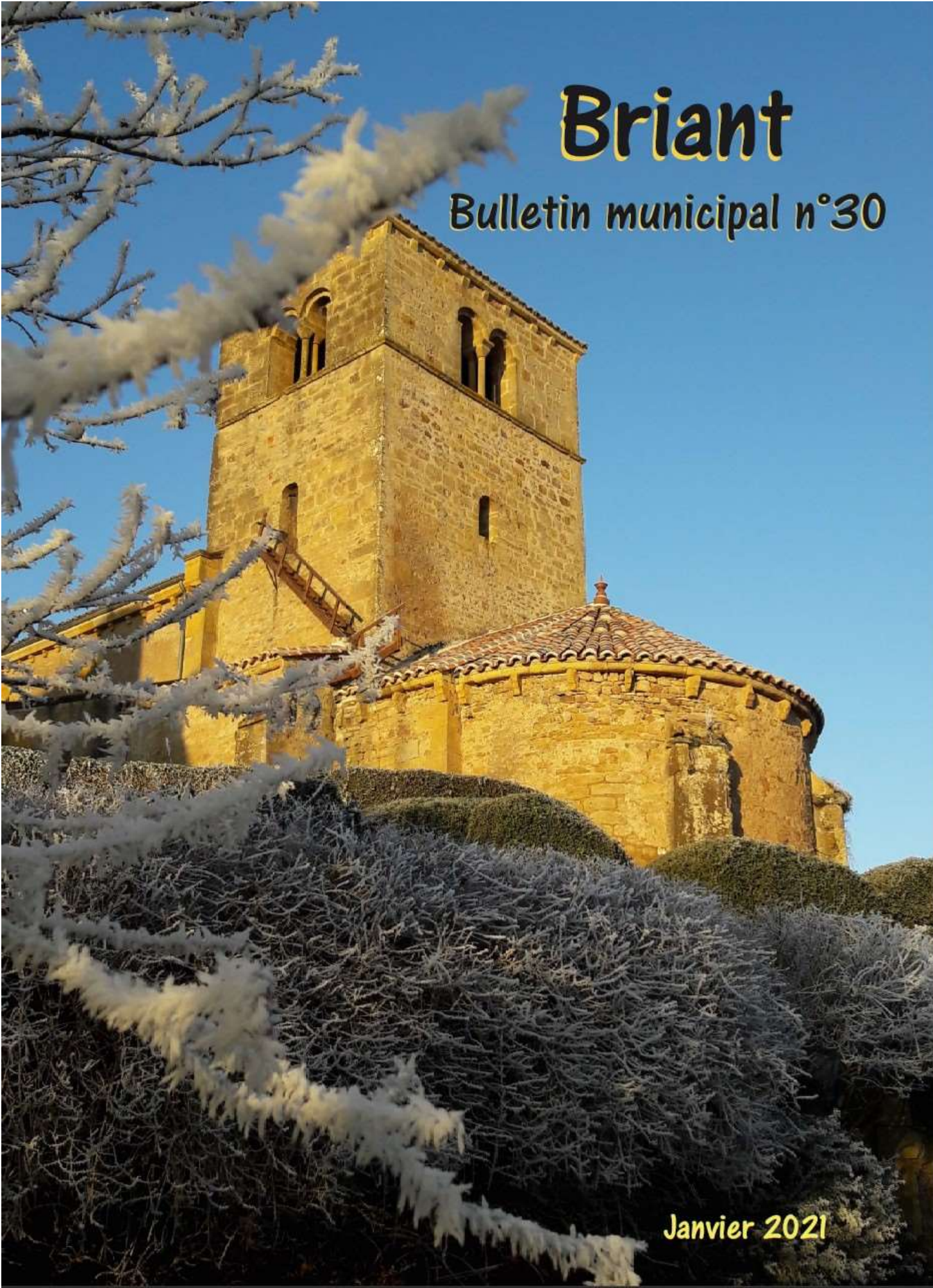




Briant

Bulletin municipal n°30

Janvier 2021

Le mot du maire

Compte tenu des mesures sanitaires, le nouveau conseil regrette de ne pas pouvoir présenter ses traditionnels vœux aux habitants de Briant. Cette rencontre conviviale autour de la galette des rois permettait d'échanger, de rencontrer les nouveaux arrivants et de présenter nos projets.

Pour cette nouvelle année 2021, nous avons initié l'adressage des routes et des habitations dans le but de faciliter la rapidité des secours, le travail des services postaux mais aussi pour l'installation de la fibre optique prévue en 2023. Ces adresses normées permettront à l'ensemble des habitants de bénéficier du même service et des mêmes conditions de sécurité sur l'ensemble de la commune.

Nous prévoyons aussi l'isolation du bâtiment de la mairie ainsi que le changement du mode de chauffage dans le but de réaliser de fortes économies. Ces rénovations énergétiques sont un enjeu majeur de la transition écologique.

Des aménagements du plan d'eau sont prévus tels que des plantations et une haie pour dissimuler les conteneurs de tri.

Nous continuerons également les investissements pour l'entretien des chemins et la préservation de notre patrimoine. Le nouveau conseil est motivé, j'en profite pour saluer le travail de l'équipe sortante.

Le contexte sanitaire bouleverse nos habitudes de vie. Je tiens à remercier chacune et chacun d'entre vous pour le respect de ces mesures difficiles mais nécessaires.

J'ai une pensée particulière pour les commerçants, les acteurs de la vie économique, sociale et associative de notre commune dont l'activité se retrouve bouleversée par cette crise. J'ai également une pensée pour le secteur agricole confronté aux difficultés et à des sécheresses consécutives. Enfin, j'ai aussi une pensée particulière pour les retraités, pour celles et ceux qui sont dans la peine ou confrontés à la solitude.

Néanmoins, continuons de vivre, l'espoir de jours meilleurs est devant nous. Espérons que pour cette année, nous pourrions reprendre toutes les activités, festivités habituelles nécessaires au lien social.

Au nom de tout le conseil, je vous présente mes meilleurs vœux pour 2021, que la nouvelle année vous apporte à tous, joie, bonheur et santé.

Très belle année 2021.

Charles VERNAY

SOMMAIRE

Page 1 le mot du maire

Page 2 Etat civil

Page 4 Bloc-notes

Page 5 Conseil municipal

Page 7 CCAS et OPAH

Page 8 Budget

Page 9 Artisans

Page 11 Arts à Briant

Page 12 Musiciens à Briant

Page 13 Club la Petite Suisse

Page 14 Tourisme et Loisirs

Page 16 Vergers

conservatoires du Brionnais

Page 17 Société de chasse

Page 17 Commémoration du 11 novembre

Page 18 Emmaüs

Page 19 Entraide brionnaise

Page 19 Réseau de santé

Page 20 ADMR et crèche

Page 22 ABISE

Page 23 Brionnais Découverte

Page 24 Réunion SAEM

Page 25 Travaux

Page 25 Défibrillateur

Page 26 Fleurissement

Page 27 Sècheresse et canicule

Page 28 Syndicat des eaux

Page 30 Petite Histoire

Page 31 Mémoire Brionnaise

Page 32 Conjointes FAVEC71

Page 33 Croix-Rouge

Page 34 Adresses normalisées

Page 35 Urbanisme

Page 36 SPANC

ETAT CIVIL 2020



Naissances



Mariages



Décès

Emma PETIT le 25 décembre 2020 à Paray-le-Monial	Pas de mariage	Jean JACQUET le 25 mars 2020 à Briant André BORDES le 7 mai 2020 à Paray-le-Monial Andrée BARBIN née MAMESSIER le 24 juillet 2020 à Paray-le-Monial Joseph PEGON le 19 août 2020 à Marcigny Cécilia DE JONGHE née VIERIN le 25 août 2020 Gérard VERNAY le 29 août 2020 à Anzy-le-Duc
--	------------------------------	--



Etat Civil 1920

<i>Naissances (5)</i>	<i>Mariages (7)</i>	<i>Décès (6)</i>
<i>Jean-Claude Basset le 13 mars</i> <i>Marie-Thérèse Lagenaitte le 15 mars</i> <i>Cécile Marie-Claudia Bordat le 19 avril</i> <i>Louis Jean Marie Huret le 7 juin</i> <i>André Claude Marie le 8 décembre</i>	<i>Jeanne Marie Lespinasse et Lazare Alamartine le 20 janvier</i> <i>Jeanne Marie Eugénie Raquin et Félix Labouré le 6 avril</i> <i>Marie Félicie Gauthier et Marie Marcel Faucon le 19 mai</i> <i>Arma Lagenaitte et François Forry le 29 juin</i> <i>Jeanne Marie Margueritte Ray et Joanny Bachelet le 24 août</i> <i>Benoite Francine Bernisson et Athanase Cuzin le 6 septembre</i> <i>Jeanne Victorine Marcelle Marchandeau et Joanny Bachelet le 7 septembre.</i>	<i>André Cortier le 08 février</i> <i>Pierrette Laforet le 27 avril</i> <i>Magdeleine Berland le 25 juin</i> <i>Jean-Claude Berger le 8 septembre</i> <i>Margueritte Pegon le 20 novembre</i> <i>Jean-Louis Meurier le 19 décembre</i>

Etat civil 1820

Naissances (35)	Mariages (4)	Décès (29)
Janvier : Françoise Bordat, Catherine Bordat, Pierrette Levêque, Jean-Marie Lespinasse, Antoine Merle Février : Claudine Feniet, Jeanne-Marie Thïnon Mars : Louise Linois, Pierrette Melon, Jean Pegon, Claude Potignon Avril : Marie Ducray, Marie Dequeurce, Jeanne Larfouilloux, Jean Polette Mai : Jean Bonnet Juin : Claude Petit, Claudine Seguin Juillet : Claudine Deville, Jean Girardon, Etiennette Raquin, Jean-Marie Seguin Août : Marie Mammessier, Jean-Claude Maltête, Jeanne Thévenet Septembre : Jean-Claude Bordat, Philibert Lespinasse, Jean Pariaud, Claude Marie Rondet, Claudine Raquin, Françoise Thévenet Novembre : Claude Polette, Jeanne Verchère Décembre : François Laroche, Claude Pegon	30 janvier : Jean-Pierre Moreau et Catherine Thomet 10 février : Sébastien Mariller et Benoîte Mamessier 13 février : Louis Paperin et Louise Rioux 1^{er} octobre : Antoine Aubret et Françoise Bordat	Janvier : Antoine Grisard, Claude Linois, Blaize Meurier Février : Philippe Grillard, Emilie Jal, Benoît Lespinasse, Benoîte Magnin Mars : Marie Berry, Michel Joseph Danguy, Claude Thévenet Juin : Jean bonnet, Marie Mehu Août : Henriette Henry, Benoîte Magnin, Marie Mammessier Septembre : Anne Grisard, Jean-Claude Maltête Octobre : Jeannette Auloge, Benoîte Levain, Marie Pegon, Jean-Marie Seguin Novembre : Claude Dupuis, Claudine Desperrier, Jean Goudard, Claude-Marie Rondet Décembre : Françoise Melon, Philippe Mariller, Claude Merle, Baptiste Merle



BLOC-NOTES

MAIRIE

Heures d'ouverture: Mardi 14h - 18h
Jeudi 14h - 18h
Téléphone: 03 85 25 83 58
Courriel : mairie.briant@wanadoo.fr
Internet : <https://www.mairie-briant.fr/>

SAMU 15

Groupe médical Marcigny 03 85 25 16 72
GENDARMERIE 17
Renseignements : 03 85 25 04 06
POMPIERS 18
Renseignements : 03 85 25 4915

SALLE COMMUNALE

Tarif de location 150€ la journée
230 € le weekend caution 200 €
(pour les habitants de Briant 90 € et 120 €)
contenance 80 personnes maximum

Réservations:

Madeleine Jacquet : 06 59 47 21 62
Elyse Massard : 06 08 17 85 02

URGENCE EAU (SAUR)

Une fuite sur le réseau général ou une
coupure d'eau
Appelez la SAUR au 03 60 56 40 49

URGENCE ELECTRICITE EDF (ENEDIS)

Sécurité Dépannage (24h/24 et 7j/7)
Un câble électrique à terre, un poteau
électrique endommagé, une panne de
courant,...
Appelez Enedis au 09 72 67 50 71

PLAN D'EAU

Aire de jeux – Pique-nique – Pêche
Carte de pêche à la journée
Adulte 7 € Enfant < 12 ans 2€
Renseignements : Marie-Claude
Marillier : 03 85 25 94 11

AGENCE POSTALE St-Christophe-en-Brionnais

L'agence est ouverte
du mardi au samedi de 9h à 12h30
Téléphone : 03 85 24 64 14

OFFICE DE TOURISME

Place des Halles 71110 Marcigny
Téléphone : 03 85 25 39 06
Courriel : ot.marcigny-semur@wanadoo.fr
Internet : <http://www.brionnais-tourisme.fr>
Antenne à St-Christophe

DECHETTERIE Saint-Julien de Jonzy

Heures d'ouverture : Lundi, mardi, vendredi
et samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
Site internet:
<http://environnementsemur.e-monsite.com/>

MARCHES

Lundi à Marcigny
Mardi à la Clayette
Mercredi à St-Christophe-en-Brionnais
(marché aux bestiaux) et Charolles
Vendredi à St-Julien-de-Jonzy (BIO 3^{ème} du
mois) et Paray-le-Monial
Samedi à Charlieu
Dimanche à Semur-en-Brionnais (BIO 2^{ème}
et 4^{ème} du mois)

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Heures d'ouverture : Lundi, mardi, jeudi
et vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h30
Le mercredi de 14h à 18h
Rue des Ebaulais à St-Christophe-en-Brionnais
Téléphone : 03 85 25 86 47
Internet : <https://www.cc-semur-en-brionnais.fr/>

BIBLIOTHEQUES

St-Christophe : 03 85 25 97 87
Mardi de 14h30 à 16h30, mercredi de
10h à 11h, samedi de 10h à 12h
Semur-en-Brionnais mercredi de 14h à
16h45 samedi de 10h30 à 17h

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

**Le mercredi 14 juillet étant férié la
collecte se fera le samedi 17 juillet**

LE CONSEIL MUNICIPAL



Charles Vernay
Maire



Marie-Hélène Descos
1^{ère} adjointe



Jean-Pierre Alloin
2^{ème} adjoint



Valérie Méhu
3^{ème} adjointe



Bertrand Gaches
Conseiller



Madeleine Jacquet
Conseillère



Romain Philibert
Conseiller



Elyse Massard
Conseillère



Cédric Lamotte
Conseiller



Daniel Jauffret
Conseiller



Emmanuelle Déal
Conseillère

Commissions municipales :

Bâtiments et Patrimoine Charles Vernay, Madeleine Jacquet, Jean-Pierre Alloin, Bertrand Gaches, Romain Philibert Communication (Bulletin municipal et site internet) Charles Vernay, Madeleine Jacquet, Daniel Jauffret, Bertrand Gaches, Marie-Hélène Descos Cimetière Charles Vernay, Marie-Hélène Descos, Elyse Massard Finances Charles Vernay, Marie-Hélène Descos, Valérie Méhu, Jean-Pierre Alloin, Daniel Jauffret	Animation - Fleurissement Charles Vernay, Madeleine Jacquet, Elyse Massard, Valérie Méhu, Emmanuelle Déal Urbanisme Charles Vernay, Madeleine Jacquet, Jean-Pierre Alloin, Bertrand Gaches, Daniel Jauffret Voirie Charles Vernay, Valérie Méhu, Jean-Pierre Alloin, Bertrand Gaches, Cédric Lamotte, Daniel Jauffret, Romain Philibert
--	---

Commission de contrôle des listes électorales

Bertrand GACHES (suppléant: Madeleine JACQUET) Louis VELUT (suppléante : Marie-Josèphe BASSET)
David PETIT (Suppléante : Colette CARTET)

Commissions de la communauté de communes de Semur

Environnement et développement durable

Président délégué : Georges Mathieu, maire de Fleury-la-Montagne
Délégué : Romain Philibert (Suppléant : Daniel Jauffret)

Affaires sociales

Présidente déléguée : Maryse Popelin, maire de Mailly
Déléguée : Madeleine Jacquet (Suppléante : Marie-Hélène Descos)

Agriculture

Président délégué : Pierre Auvolet, maire de St-Bonnet de Cray
Délégué : Cédric Lamotte (Suppléante : Valérie Méhu)

Communication / Lien avec les collectivités

Président délégué : François Antarieu, maire de Semur-en-Brionnais
Délégué : Bertrand Gaches (Suppléante : Emmanuelle Déal)

Tourisme et culture

Président délégué : François de Belizal, maire de Sarry
Déléguée : Elyse Massard (Suppléant : Bertrand Gaches)

Urbanisme

Président délégué : David Cordeiro, maire d'Iguerande
Délégué : Daniel Jauffret (Suppléant : Jean-Pierre Alloin)

Organismes extérieurs

GIP Territoires Numériques Bourgogne-Franche-Comté

Délégué : Daniel Jauffret (suppléant: Bertrand Gaches)

SIEB (Syndicat Intercommunal des Eaux du Brionnais)

Président: Pierre Mathieu, maire de Vareilles
Délégués: Charles Vernay, Daniel Jauffret (suppléantes: Marie-Hélène Descos , Valérie Méhu)

SYDESL (Syndicat Départemental d'Electricité de Saône et Loire)

Président: Lucien Verchère, premier adjoint à Vareilles
Délégués : Daniel Jauffret, Cédric Lamotte (suppléante: Elyse Massard)

OT (Office de Tourisme) de MARCIGNY et SEMUR-EN-BRIONNAIS

Délégué : Bertrand Gaches (suppléante: Elyse Massard)

SIVOS RPI de St-Christophe

Délégués : Cédric Lamotte, Elyse Massard (suppléantes: Valérie Méhu, Emmanuelle Déal)

SPANC du Brionnais (Assainissement Non Collectif)

Délégué de la commune: Charles Vernay (suppléant: Cédric Lamotte)

SMAAA (Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arconce et ses Affluents)

Délégués de la commune: Charles Vernay (suppléant: Jean-Pierre Alloin)

OPAH (Office Public d'Amélioration de l'Habitat)

Délégué de la commune: Charles Vernay (suppléant: Cédric Lamotte)

CNAS (Comité National d'Action Sociale)

Déléguée : Valérie Méhu

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Président : Charles Vernay,

Elus: Marie-Hélène Descos, Valérie Méhu, Madeleine Jacquet, Elyse Massard

Habitants: Danielle Cartet, Marie-Jo Basset, René Bordat, Laurent Dussauge

En raison du COVID19, le repas annuel, prévu le 7 novembre 2020, offert par le C.C.A.S. de la commune aux aînés n'a pu se dérouler cette année. Faute de se retrouver à l'auberge de Briant, le C.C.A.S. avait décidé de distribuer des colis repas, la publication du catalogue des producteurs locaux à l'initiative des communautés de communes de Marcigny et Semur est tombée à point pour garnir ces colis.

Des conseillers municipaux ont livré des colis au domicile des personnes qui ne pouvaient pas se déplacer, sans oublier nos aînés en EPHAD.

Le CCAS vous souhaite une bonne année 2021. Prenez soin de vous.



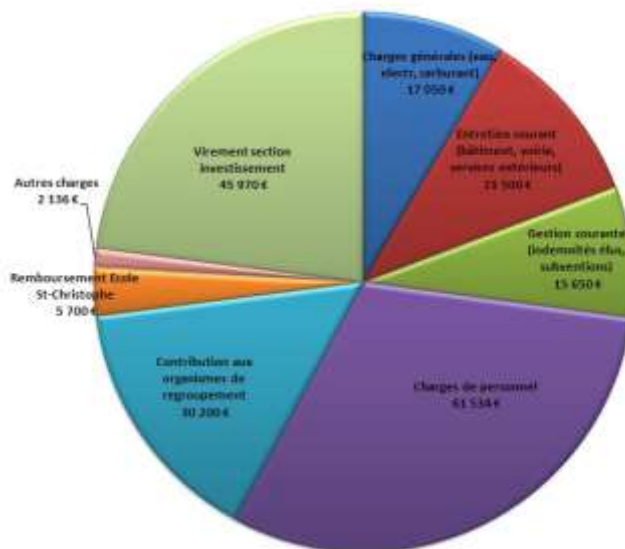
Une nouvelle OPAH programmée en 2021

Une étude est conduite conjointement avec les deux communautés de communes de Semur et de Marcigny, au sein du Syndicat Intercommunal de l'Amélioration de l'Habitat.

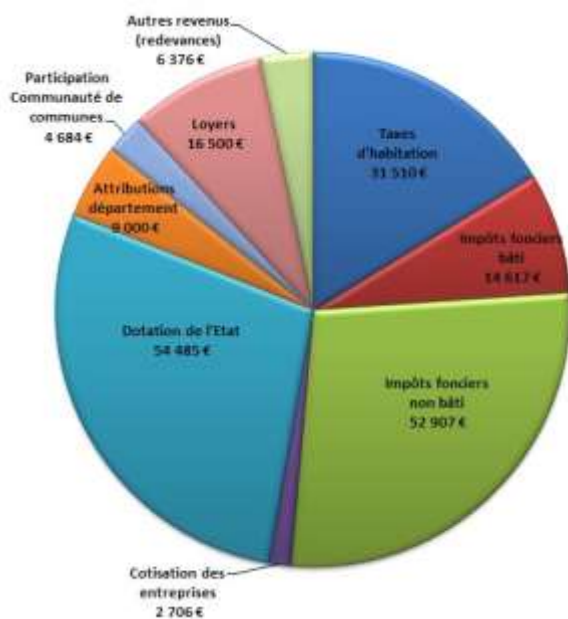
Le cabinet d'études Urbanis a effectué, au cours de l'été 2020, des observations sur le terrain et des enquêtes auprès des habitants et des propriétaires bailleurs pour mesurer la qualité de l'habitat. Les réponses à ces enquêtes contribueront à bâtir un projet d'aides aux travaux qui répond aux besoins identifiés.

LE BUDGET 2020

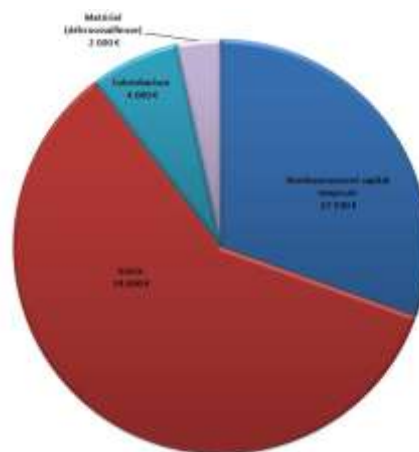
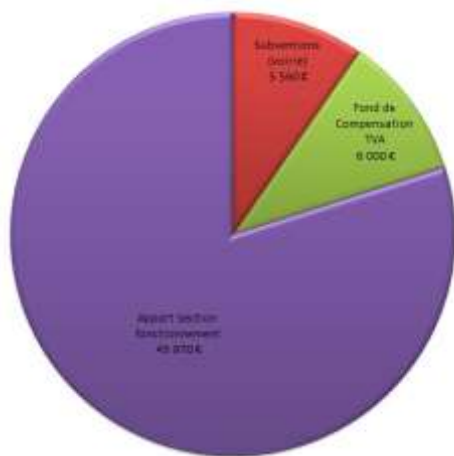
CHARGES FONCTIONNEMENT	2020
Charges générales (eau, électr, carburant)	17 050 €
Entretien courant (bâtiment, voirie, services extérieurs)	21 500 €
Gestion courante (indemnités élus, subventions)	15 650 €
Charges de personnel	61 534 €
Contribution aux organismes de regroupement	30 200 €
Remboursement Ecole St-Christophe	5 700 €
Intérêts des emprunts	200 €
Autres charges	2 136 €
Virement section Investissement	45 970 €
Reversement sur FNGIR	14 460 €
TOTAL	356 360 €



RECETTES FONCTIONNEMENT	2020
Taxes d'habitation	31 510 €
Impôts fonciers bâti	14 617 €
Impôts fonciers non bâti	52 907 €
Cotisation des entreprises	2 706 €
Dotation de l'Etat	54 485 €
Attributions département	9 000 €
Participation Communauté de communes	4 684 €
Loyers	16 500 €
Autres revenus (redevances)	6 376 €
Excédent reporté	163 575 €
TOTAL	356 360 €



RESSOURCES D'INVESTISSEMENT	2020
Subventions (voirie)	5 560 €
Fond de Compensation TVA	6 000 €
Apport section fonctionnement	45 970 €
Cautions et amortissements	1 820 €
Affectation de résultat	31 253 €
TOTAL	90 603 €



DEPENSES INVESTISSEMENT	2020
Remboursement capital emprunt	17 530 €
Voirie	34 000 €
Colombarium	4 000 €
Matériel (débranchailleur)	2 000 €
Cautions	1 820 €
Solde d'exécution	31 253 €
TOTAL	90 603 €

LES ARTISANS DE BRIANT



Auberge de Briant

Restaurant gastronomique
avec vue panoramique
Cuisine de produits
régionaux revisitée

Chef : **Filipe PEREIRA**

Guide Michelin 2 fourchettes

Maître Restaurateur de France

65 couverts en salle et 40 en terrasse

Tél : **03 85 25 98 69**

Courriel : contact@aubergedebriant.com

Site : <https://aubergedebriant.com>

Les Champignons du Brionnais

Des champignons extra frais toute l'année !
A retrouver dans votre assiette, ou celles concoctées
par les chefs de plusieurs belles tables locales.
Nos champignons (Pleurotes, Pholiotes...) poussent
dans les conditions naturelles d'un ancien chai du
16^{ème} siècle. Récoltés à la main, ils sont vendus juste
après la cueillette en direct et en circuit court,
exclusivement dans un rayon local de 50 km autour de
la ferme (restaurants, marchés, en drive à la ferme).

Tél: **06 19 98 14 28**

<https://www.facebook.com/leschampignonsdubrionnais>



Barbin SARL

Tous travaux de couverture, en neuf et rénovation et
zinguerie. Spécialiste en travaux de charpentes,
sur-mesure en bois, traditionnelles ou chevillées à
l'ancienne. Création ou rénovation d'avants toits ou
auvents.

Tél : **06 86 64 31 65**

Site : <https://barbin-sarl.fr/>

L'escargot brionnais

Elevage en plein air d'escargots « gros gris » qui peut
se visiter en juillet et août sur rendez-vous.

La transformation des produits est réalisée à la ferme
avec des ingrédients de qualité.

Retrouvez les points de vente et renseignements sur le
site : <http://lescargotbrionnais.free.fr>

Tél : **06 87 86 19 91**

Courriel : corine.rubod@gmail.com





Jacques PEGON

Ferronnerie

Fabrication, pose, restauration
Escalier, garde-corps, rampe
Mobilier de jardin, pergola,
marquise, grille, portail, serrures

Tél : **06 47 58 59 88**

Courriel :
jacques.pegon0598@orange.fr

Pascale ALLOIN

Boulangerie Viennoiserie
Le mercredi au marché de
Charolles

Tél : **03 85 25 83 09**



Plâtrerie JALABERT

Plâtrerie, peinture,
isolation



Tel. 03.85.25.80.10



ARTS A BRIANT

Cours de peinture de Nadia DALZIEL

A partir du mois de mai
 Quel que soit votre niveau
 Sur toutes les techniques : Huiles - Aquarelles – Pastels
 Passionnée de peinture, Nadia Dalziel s'est installée à Briant,
 séduite par les beaux paysages du Brionnais. Elle organise des
 stages de peinture sur toile aussi bien à l'extérieur qu'en salle.



Nadia DALZIEL
 Le bourg
 71110 BRIANT
 Niaco27@gmail.com



Le peintre Amano,
 propose ses tableaux et également des
 stages en art-mano thérapie, peinture
 avec les mains
**Peindre autrement pour voir
 autrement.**

Atelier Digitalis à Frontigny
 71110 Briant
 Tél : 03 85 25 87 29
 Courriel : atelier.digitalis@orange.fr
 Site: artmanotherapie.blogspot.fr
 Nouveau site :
 www.artconscience.e-monsite.com



Ecrire en atelier

*fragments autobiographiques
 prose poétique
 microfictions*

Marie Do Haas

mariedohaas@hotmail.com
 06 83 10 64 17

Ecrire en atelier

C'est un moment pour soi que l'on partage
 C'est une ouverture à la communication
 C'est un lien tracé entre le souvenir et les expériences réelles ou
 imaginaires
 C'est une façon de convoquer l'étonnement et le plaisir
 C'est une plongée dans le côté ludique et festif, tendre et touchant
 des textes partagés
 C'est une invitation à la rencontre avec les mots qui se libèrent et
 se posent sur le papier dans un élan presque magique
 C'est un chemin privilégié pour entrer en relation avec sa propre
 créativité et sa propre profondeur

L'atelier collectif regroupe huit à dix personnes, il ne demande
 aucun prérequis, juste le désir d'écrire pour le plaisir de le faire

Etudes de psychologie, artiste chorégraphique et comédienne, pédagogue en danse contemporaine.
 Directrice de la communication (festivals et centres chorégraphiques nationaux)
 Journaliste et rédactrice des rubriques culturelles du spectacle vivant
 Création et animation d'un café littéraire
 Diplômée en sophrologie, phytothérapie et aromathérapie
 Biographe, coach rédactionnel
 Accompagnement à la réalisation de projets artistiques et littéraires
 Diplôme d'animation d'ateliers d'écriture et formation de biographe à l'Université Lyon 2



MUSICIENS A BRIANT

Bernard GEOFFROY

Vielle

Laurent GEOFFROY

Musicien, accordéoniste et compositeur

<https://diatolaurentgeoffr.wixsite.com/diato>

laurentgeoffroy

Jack Bon

Guitare rock, blues

jackbon49@gmail.com



Trio ARCHANJELOV

Bernard à la contrebasse, Yvette au piano et Rodolphe chant guitare. Le groupe peut jouer chez vous.

Rodolphe Velut Tél : 06 85 95 03 02



Albert Tovi

Pianiste, compositeur

Tél : 06 86 76 19 05

<http://www.alberttovi.fr/>

Musique en Charolais-Brionnais



CONCERT DANS L'ÉGLISE DE BRIANT LE 6 AOÛT 2020

Espérons qu'en 2021 les prestations musicales se renouvellent et soient plus nombreuses encore



Club la Petite Suisse

Notre club se réunit habituellement chaque premier mardi du mois à 14 heures à la salle des fêtes de Briant pour divers jeux de société, manille, scrabble, et surtout pour le plaisir de se retrouver dans une bonne ambiance.

Cette année, à cause des précautions sanitaires, le club a eu peu d'activités :

- **le mardi 7 janvier** nous avons reçu l'organisme Proconfort. La matinée a été consacrée à une présentation de différents produits de santé et de bien-être : four (cuisson naturelle à basse température), fauteuil électrique, appareils anti-douleur, etc. Ensuite il y a eu un temps de réflexion où certains adhérents ont fait des achats. Pour terminer sa prestation Proconfort a offert un repas à tous les participants.



- **le dimanche 19 janvier** après-midi le club a organisé, à la salle des fêtes de Varenne, le loto gourmand qui a eu un beau succès.



Les autres activités (rencontres du mardi, repas de printemps et de Noël, voyage de juin, concours de manille) ont bien sûr toutes été annulées.

Si la situation sanitaire le permet nous espérons que l'année 2021 nous permettra de reprendre nos sympathiques occupations.

Nous invitons les retraités de Briant et des environs à se joindre à notre club.

Nous adressons un grand merci à toutes les personnes qui nous soutiennent par leur disponibilité, leurs gâteaux, leurs dons.

**Meilleurs vœux 2021
à tous**

ASSOCIATION TOURISME ET LOISIRS



L'année 2019 s'est terminée par un spectacle de Noël préparé par l'équipe des Foubriant à l'intention des enfants de la commune et pour le plaisir des plus anciens. Ce spectacle se termine par un goûter et la distribution des cadeaux aux enfants.



L'année 2020 avait bien commencé avec des inscriptions pour le voyage culturel à Saint-Etienne et suite à l'assemblée générale du 4 février, le repas de l'association animé par Albert Tovi à l'accordéon et son partenaire Jacques Perrot au violon.



Le repas concocté par l'Auberge de Briant était apprécié et l'ambiance invitait à la danse et à la fête.

Mais la situation a bien changé le 14 mars au soir. Fermeture des restaurants et confinement généralisé. Les avances pour le voyage de St-Etienne ont été remboursées et toutes les activités prévues ont été annulées :

Le safari-truite au plan d'eau le 28 mars, le voyage à St-Etienne les 6 et 7 avril, le bal trad le 9 mai et la marche de la St-Jean le 21 juin.



A partir du 11 mai, les règles de confinement se sont allégées.

Nous avons pu réunir le bureau pour décider d'organiser le pique-nique. Nous avons donc rempli les imprimés pour obtenir l'autorisation de la sous-préfecture pour réunir plus de 10 personnes dans un espace public. Autorisation accordée sous réserve de bien respecter les gestes barrières.

La chaleur, qui n'avait cessé depuis plusieurs mois, a laissé place à un petit vent frais ce dimanche 30 août. Nous avons hésité à installer les tables comme les années précédentes à l'ombre près du plan d'eau. Au dernier moment, nous avons décidé de faire le pique-nique dans la cour de la salle communale

Avec la reprise de l'activité du virus, nous avons annulé le bal trad prévu le 26 septembre. La projection de photos anciennes prévue le 17 octobre est reportée en 2021. Le spectacle de Noël sera aussi reporté au début 2021 si cela reste possible.

Un calendrier des activités pour l'année 2021 est proposé sous toutes réserves en fonction de l'évolution des consignes sanitaires.

- **Assemblée générale : 2 février 2021**
- **Repas de l'association : 27 février 2021**
- **Spectacle de Noël : à définir**
- **Bal trad : 8 mai 2021**
- **Safari truites : 27 mars 2021**
- **Saison de pêche : du 28 mars au 3 octobre 2021**
- **Marche de la Saint-Jean : 27 juin 2021**
- **Pique-nique : 29 août 2021**
- **Bal trad : 25 septembre 2021**
- **Projection de photos anciennes : 16 octobre 2021**
- **Décoration du bourg : 4 décembre 2021**
- **Arbre de Noël : 18 décembre 2021**

L'Assemblée générale de l'association aura lieu le 2 février 2021 si cela est possible. Chacun des habitants est invité à participer à cette assemblée ainsi qu'aux réunions bimestrielles qui ont lieu le premier mardi de chaque mois pair (février, avril, juin, octobre et décembre)

Toute aide bénévole est bienvenue

VERGERS CONSERVATOIRES DU BRIONNAIS



**Vergers
Conservatoires
du Brionnais**

Cette année, les activités du verger ont été réduites, broyeur et débroussailleur ont permis d'entretenir correctement le terrain. Il reste par endroit quelques ronces qui résistent, il faudrait les arracher plutôt que les couper.

Des greffes n'ont pas donné de bons résultats cette année suite à la sécheresse. L'école de Charolles n'a pas pu venir effectuer la taille de nos arbres comme les années passées, à cause consignes sanitaires liées au covid19.



Cette année la sécheresse n'a pas empêché les arbres de fructifier abondamment.



Les 8 et 9 août, Gérard Ducerf nous a amené près de la Loire sous une chaleur caniculaire pour nous parler botanique. Les plantes et arbres qui poussent démontrent que les crues de la Loire ne sont plus aussi importantes qu'avant et sont le signe d'un réchauffement climatique. La potentielle envahissant les bords de Loire dévoile la présence d'aluminium dans le sol.

Les 24 et 25 octobre, Gérard Ducerf a accompagné des petits groupes pour une découverte des champignons à ramasser avec prudence.

Vous pouvez rejoindre l'association pour partager vos connaissances sur les greffes de fruitiers ou aider dans l'entretien du verger. L'adhésion est de 10€ par personne et 15€ pour un couple.

Président : Gérard Ducerf

Trésorière : Rachel Durand au 06 02 28 94 12

Secrétaire : Daniel Jauffret au 06 75 37 74 96



SOCIETE DE CHASSE DE BRIANT

- Les chasseurs de Briant ont une pensée pour leur ancien président, Mr BORDES André décédé au printemps dernier.
- La société commissionne 2 gardes assermentés pour le piégeage, **Yves BARBIN** (03 85 25 84 24) et **Robert CHATEAU** (03 85 25 85 74), pour tous problèmes de nuisibles n'hésitez pas à les contacter.
- Le banquet des propriétaires qui devait avoir lieu en mars 2021 devrait être annulé suite à la crise sanitaire.
- La chasse a été interrompue pendant 15 jours suite au confinement et a repris afin de réguler le gros gibier pour éviter les dégâts.



ROY Cédric, Président



BARBIN Alexandre, Vice-Président



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Les contraintes sanitaires n'ont pas permis de célébrer la commémoration de l'armistice du 11 novembre comme à l'habitude.

Seuls le maire et ses adjoints étaient invités au cimetière pour déposer une gerbe devant le monument aux morts.

Il n'y a pas eu de verre de l'amitié pour se réchauffer après la cérémonie.

EMMAÜS MARCIGNY

Quelle "drôle" d'année !

Terme impropre si nous traduisons par "risible" !

Rien de tout cela, l'année a été plus que difficile avec la menace latente de la Covid. Beaucoup d'absences chez les bénévoles, liées pour les plus âgés et les fragiles à la peur, liées aux personnes appareillées contre la surdité (le port du masque fait tomber les appareils auditifs), les jours où nous ne pouvions ouvrir.

Lors des périodes de confinement, pour de nombreux bénévoles, le psychisme a été mis à rude épreuve car pour eux, le seul lien social, c'est venir travailler à Emmaüs ...

Ne parlons pas des clients, dont les ventes Emmaüs sont un des moyens accessibles de se vêtir et pour acheter le strict nécessaire pour vivre à minima comme notre société devrait le leur permettre !

Pour les autres cela reste un bon moment de "chine" ...

Quand même, du positif pour notre site, où nous avons pu organiser nos espaces de ventes afin que bénévoles et clients prennent un peu plus de "plaisirs" : soit pour travailler, soit pour acheter.

Profitons de ce mot à tous pour véhiculer le message : **NOUS MANQUONS DE BENEVOLES ...**

DONNER quelques heures dans une semaine c'est vraiment réalisable !

Responsable Emmaüs Marcigny

Fabienne REBILLARD-GEOFFROY



L'entraide brionnaise roule pour vous ...

Cette association a pour but, de proposer un moyen de transport pour ses adhérents, « jeune ou sénior » et ce dans un rayon de **80 Km**, par exemple : médecin, visite à l'hôpital, visite à la famille, navette TGV, entretien d'embauche et même faire ses courses.



Coût de la carte 5€ à l'année + **0,42€ du Km à régler directement au chauffeur**

La carte d'adhésion est proposée au secrétariat de la mairie. Pour toutes interrogations ou renseignements, veuillez contacter:

Votre responsable de la commune :
Daniel Jauffret au 06.75.37.74.96
ou le président de l'association:
Gérard Lorton au 06.79.58.78.07

Liste des Chauffeurs de Briant qui peuvent être sollicités:

Marie-Jo Jauffret au 06 65 72 13 77 ou Daniel Jauffret au 06 75 37 74 96

Association « Réseau de santé du Pays Charolais Brionnais »



Association du Réseau de Santé du Pays Charolais Brionnais

Boulevard des Charmes - 71600 Paray-le-Monial / Tél. 03 85 24 32 64 / Fax : 03 85 24 30 20 / www.reseau-du-pays-charolais.com

Notre équipe vous accueille du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00



pour tous, toute la vie, partout

L'ADMR face à l'épidémie covid-19

La crise du covid-19 a perturbé le service de l'aide à domicile. Comme beaucoup de professions, nos aides à domicile et auxiliaires de vie ont dû s'adapter pendant la crise. Les interventions se sont recentrées sur les actes essentiels : lever, toilettes, repas et coucher.

A noter que tout au long du confinement les salariées de l'ADMR ont toutes été volontaires pour continuer à venir en aide aux personnes âgées de notre secteur.

Si quelques interventions de confort (principalement du ménage) ont été suspendues, les salariées ont continué leur travail en appliquant les mesures sanitaires recommandées.

Le Conseil Départemental 71 a fourni régulièrement les masques. L'association locale a bénéficié d'une commande groupée de solution hydro-alcoolique. Elle a même des kits de protection en cas de contamination d'un bénéficiaire si nécessaire.

Le service de portage de repas a été assuré et a même connu un regain d'activité.

L'accueil du public a été suspendu mais le secrétariat a toujours été joignable grâce au télétravail.

Félicitations aux salariées pour leur professionnalisme et leur persévérance car, si elles n'avaient pas été là, beaucoup de personnes accompagnées se seraient senties bien seules !

**Pour l'ADMR, toute personne doit pouvoir bien vivre chez elle,
de la naissance à la fin de vie.**

L'association locale ADMR propose divers services

L'aide de confort : Pour toute personne qui désire être soulagée des tâches domestiques: ménage, repassage, courses...

L'assistance aux personnes : Pour toute personne en perte d'autonomie qui ne peut assurer seule les actes de la vie quotidienne : aide à la mobilité, à la toilette, à l'habillage, à l'alimentation, à la prise de médicaments...

L'aide aux familles : Pour toute famille avec jeune(s) enfant(s): aide aux tâches domestiques, garde d'enfants, soutien aux fonctions parentales...

Aide aux personnes handicapées : Pour toute personne dont le handicap physique ou mental est reconnu : aide de confort, assistance à la personne, accompagnement social et relationnel...

Accompagnement de fin de vie : Pour toute personne en fin de vie en complément de la prise en charge par l'équipe de soins palliatifs à domicile : accompagner la personne pour pallier l'absence temporaire de l'entourage.

Téléassistance : Pour toute personne qui le souhaite : sécuriser et rompre l'isolement grâce à une centrale d'écoute fonctionnant 24 h sur 24 h et 7 jours sur 7 et permettre selon les besoins une intervention au domicile de la personne.

Portage de repas à domicile : Pour toute personne qui désire se faire livrer des repas à domicile : repas standards ou de régime.

Association locale ADMR

88 Grande Allée de Tenay 71800 Saint Christophe en Brionnais

Tél : 03 85 25 92 02

courriel : info.st-christophe-en-brionnais@fed71.admr.org

Marine Sivignon est à votre disposition :

lundi, mardi, jeudi de 9 à 12 h,

vendredi de 14 h à 17h

Micro-crèche ADMR « Les P'tits cœurs du Brionnais »

Voilà un an que la micro-crèche a ouvert ses portes.

Durant toute l'année, l'équipe éducative a proposé diverses animations aux enfants accueillis.

Afin de stimuler leurs sens, favoriser leur développement ainsi que leur créativité la micro-crèche a tout d'abord fêté son premier Noël avec les enfants.

Plusieurs autres événements ont marqué cette année, comme la fête des rois, la chandeleur, le carnaval.

Durant le confinement, la micro-crèche est restée ouverte pour le personnel prioritaire. L'activité générale a repris progressivement en Mai.

Cet été les enfants ont profité de l'extérieur au maximum. Dessins à la craie, toboggan, vélos, jeux d'eau, de grand moments de plaisir pour les petits et les grands.

En 2020, ce sont 16 enfants qui ont été accueillis.

La micro-crèche est ouverte du Lundi au Samedi de 6h à 19h30.

La micro-crèche propose des jeux et activités d'éveil dans un espace adapté et dans le respect du rythme de chaque enfant.

C'est une solution d'accueil à mi-chemin entre la crèche traditionnelle et la garde d'enfant à domicile.

La micro-crèche propose un accueil régulier, avec ou sans jour fixe, un accueil occasionnel, un accueil d'urgence qui vise à répondre à un besoin imprévu (*maladie de l'assistante maternelle*).

La structure propose également un accueil les mercredis et les vacances scolaires.

Concernant le coût du mode de garde, les tarifs horaires sont calculés en fonction des revenus des parents. De plus, les couches et le repas sont inclus dans ce tarif. Aucun frais supplémentaire n'est à prévoir.

Une bénévole lecture intervient une fois par semaine le matin. Les enfants adorent les différentes histoires.

Pour 2021, l'équipe souhaiterait développer d'autres projets tels que le jardinage, la musique, la gym.

Nous recherchons donc des bénévoles qui souhaiteraient partager du temps et leurs connaissances, avec les enfants sur ces thèmes variés.



Pour plus d'informations
sur la micro-crèche

Tél : 09 72 99 24 85

Mail : micro-creche-stchristophe@fede71.admr.org

ABISE Association brionnaise initiatives solidarité entraide

VISITES	PERMANENCES	CONTACT
lundi de 8 h 30 à 12 h mardi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h mercredi de 13 h 30 à 16 h jeudi de 8 h 30 à 12 h vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h	Rencontrer notre conseillère pour des aides administratives et Point Relais caf : Le mardi, mercredi de 9 h à 12 h 30 Et sur rendez-vous ♦ <u>Mission locale du Charolais</u> sur rdv le 1er vendredi du mois ♦ <u>Service social départemental</u> sur rdv le 2ème mardi du mois	Tél : 03 85 25 27 54 Association ABISE Les Pions 71110 - Semur-en-Brionnais abise.brionnais@orange.fr





BRIONNAIS DECOUVERTES

En 2020, les regroupements et sorties ont été difficiles, voire impossibles. Des formes nouvelles d'activité ont donc été développées au sein de l'association.

Ainsi, pour pallier l'absence de sorties pour les adolescents, le secteur **ANIMATION JEUNESSE** s'est orienté vers une redécouverte du territoire local et une sensibilisation à diverses problématiques. Avec le musée de la Tour du Moulin, résoudre des indices, en mode « escape game » a permis d'appréhender arts décoratifs, beaux-arts et histoire locale. La « privatisation » du cinéma Vox et du bowling de Vitry a également été une solution pour maintenir des activités habituelles malgré la crise sanitaire. Cette dernière favorise le temps passé devant des écrans. Aussi, une sensibilisation des jeunes aux messages cachés dans les jeux vidéos a été organisée, avec l'intervention d'un consultant en histoire et culture du jeu vidéo. De même pour éveiller les jeunes aux bienfaits de l'activité physique, des séances de circuit training et renforcement musculaire leur ont été proposés, sous la conduite d'un éducateur sportif, à l'Espace Forme aménagé dans les locaux de l'association, de même que des sorties VTT sur les chemins brionnais et la Voie Verte.

La crise sanitaire n'arrête pas les projets ! La création, en partenariat avec ABISE, d'un jeu type memory, destiné aux résidents d'EHPAD est toujours en cours. De même se poursuit la préparation, par un groupe de jeunes, d'un séjour au parc Astérix. Contacter les prestataires, réserver l'hébergement, récolter des fonds : tout un programme pour se confronter « aux réalités matérielles de la vie »...

La mise en place d'une action dans le cadre du programme « Lire et faire Lire », initié par la Ligue de l'Enseignement, à laquelle adhère l'association, a démarré par la recherche de bénévoles désireux de faire découvrir et partager, le plaisir de lire par le biais d'interventions dans les crèches, accueils de loisirs, collège. ..

Un projet autour des médias est également en gestation avec les Francas71 et Radio Cactus. L'enjeu est de rendre les enfants et jeunes « acteurs », en leur permettant de créer, produire, diffuser des contenus médiatiques de qualité.

Pour toutes informations :

BRIONNAIS DECOUVERTES ANIMATION JEUNESSE, 11 rue Freyssinet, 71 110 Marcigny
03.85.25.28.59 / 06.48.52.95.63, antenne.animation@wanadoo.fr

Des adaptations ont également été proposées aux adhérents du secteur **LOISIRS SPORTIFS**. Des séances de gymnastique d'entretien sont réalisées en « visio », en attendant la reprise, en salles. 70 circuits de randonnée pédestre ont été mis sur notre site Internet ; ces cartes peuvent être imprimées ou lues sur tablettes et smartphones. Les circuits du centre VTT en Brionnais sont également en ligne sur le site de la Fédération Française de Cyclisme. Entre les deux périodes de confinement, les locations de vélo ont progressé, notamment grâce aux vélos à assistance

électrique, avec une demande accrue pour la livraison sur les lieux de séjours et une durée de location plus longue.

Concernant le Point d'Appui à la Vie Associative locale, si l'accueil physique a dû être interrompu, les permanences téléphoniques sont restées maintenues.

Tous renseignements sur les différentes activités au **03 85 25 34 52**

et sur le site **www.brionnais-decouvertes.com**



ASSEMBLEE GENERALE DE LA SAEM A BRIANT

L'assemblée générale de la SAEM (société à économie mixte) du marché au cadran de Saint-Christophe-en-Brionnais, présidée par Jean-François Peguet s'est déroulée le 26 septembre à Briant en présence de nombreux maires du canton et de Josiane Corneloup, députée de notre circonscription. La communauté de communes de Semur est actionnaire majoritaire dans cette société.

Après 500 ans d'existence, le marché aux bestiaux de Saint-Christophe-en-Brionnais est actuellement le deuxième marché aux bovins de France et contribue à la renommée de la race charolaise. Malgré la situation difficile de nos éleveurs liée aux conditions climatiques (sècheresse et canicule), à la baisse du cours de la viande et aux campagnes médiatiques contre la consommation excessive de viande, le marché se maintient avec 60 000 bovins vendus cette année. Que les affaires continuent en 2021 !



TRAVAUX REALISES EN 2020



- Ajout d'un étage au columbarium
- Mur de soutènement au crapaud
- Réfection de la voirie à Rouy
- Réfection de la voirie à Farges



DEFIBRILLATEUR



Un défibrillateur sera installé prochainement sous le préau de la salle communale.

La commune profite d'une commande groupée organisée par la communauté de communes de Semur.

Avant d'utiliser cet appareil, il est indispensable d'appeler les services de secours d'urgence (15) afin obtenir des conseils pour sa mise en œuvre rapide dans l'attente de l'arrivée des secours qui prendront en charge le patient.

FLEURISSEMENT DU BOURG



Malgré le manque d'eau qui a touché Briant comme l'ensemble du pays, notre beau village a su s'embellir et se fleurir.



Cependant trois arbres du plan d'eau n'ont pu résister à la sécheresse. Ils seront remplacés.

Et pour améliorer l'aménagement de notre beau plan d'eau, les travaux de plantation d'une haie qui dissimulera les conteneurs de tri et les gravats pour nos chemins, ont commencé.

SECHERESSE ET CANICULE

Souvenir de Madeleine JACQUET :

Depuis 3 années consécutives, la France connaît la sécheresse.

Le déficit de pluie en 2020 a été important avec pour conséquences des maisons qui se fissurent, les champs très secs, le manque d'eau pour les bêtes !

Les plus anciens, nous nous souvenons de 1959, de l'hiver 1964, de la terrible sécheresse de 1976 avec son absence totale de fourrage.

En cette année 1976, une opération paille avait été organisée par les syndicats agricoles. Les jeunes et moins jeunes allaient récolter la paille dans le Cher. Elle était chargée sur des wagons et acheminée jusqu'à la gare de Marcigny où les présidents des syndicats faisaient la distribution à ceux qui en avaient fait la demande. Il y avait cependant des contents et des mécontents !!!



Vue du bocage



Si la sècheresse de 1976 reste dans les mémoires des plus jeunes, la fréquence des canicules et des étés très secs s'intensifie. Depuis le changement de siècle, nous avons déjà subi plusieurs années de sècheresse : 2003, 2011, 2015, 2018, 2019, 2020 et les prévisions sont assez pessimistes.

SYNDICAT DES EAUX

Le SIEB (syndicat des Eaux du Brionnais) créé en 1956 avec les trois communes de Varenne-l'Arconce, Oyé et Vareilles s'est étendu peu à peu sur une bonne partie du Brionnais et comprend à ce jour 42 communes et 10900 abonnés. La commune de Briant a adhéré au syndicat en 1965.

L'exploitation du réseau est déléguée à la SAUR et le syndicat a la charge des gros investissements. Ces charges pour conserver les 976 kms de réseau, des 6 puits, des 28 réservoirs, des 20 stations de pompage demandent des sommes considérables qui sont heureusement subventionnées. Les puits situés à Marcigny et Chambilly fournissent une part de notre consommation, des liens avec les syndicats voisins de Bourbince-Oudrache et de l'Arconce permettent d'adapter la distribution à la demande.

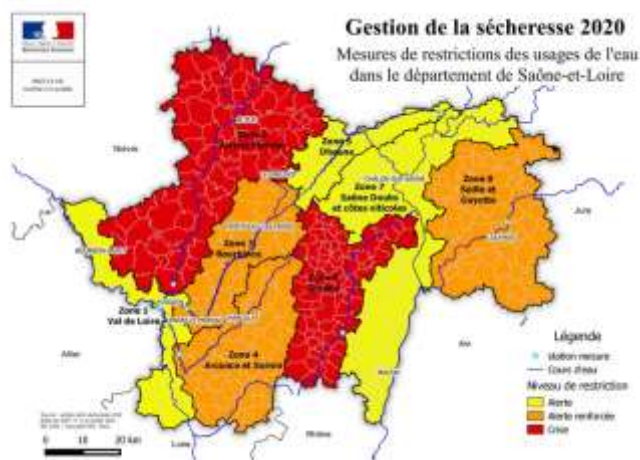
Le problème principal des réseaux d'eau potable est la perte par les fuites. En 2019, 704 m³ sont perdus chaque année, ce qui représente 1,98 m³ par km par jour. La moyenne du département est de 2,19 m³ pour des zones rurales. En zone urbaine cette perte peut atteindre 10 m³. Le renouvellement des conduites est une nécessité et se fait au rythme de 0,8 % par an (moyenne sur 5 ans), ce qui suppose que ces conduites résistent une centaine d'années. Ce pourcentage est de 0,57% pour la France. Vaste problème pour l'avenir !!!



Lors des périodes de sécheresse estivale, la consommation a heureusement baissé grâce aux restrictions préfectorales pour les usages de l'eau. Les puits ont pu fournir la production nécessaire.

Gestion de la sécheresse

- Le 2 juin
- Le 23 juillet
- Le 1 septembre





Établissement public de l'État

NOTE D'INFORMATION

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

L'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1017 du 8 août 2016 - art.31, impose au maire ou au président de l'établissement public de coopération intercommunale l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. Le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale y joint la note établie chaque année par l'agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention.

Édition mars 2020
CHIFFRES 2019

L'agence de l'eau vous informe



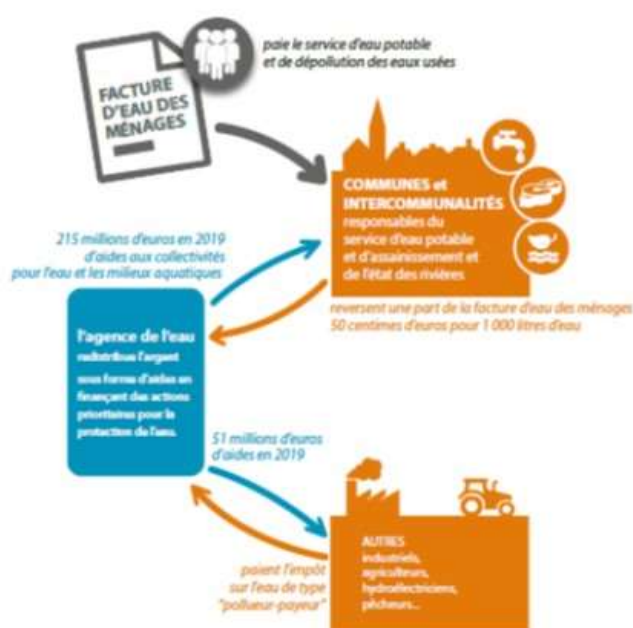
LE SAVIEZ-VOUS ?

Le prix moyen de l'eau dans le bassin Loire-Bretagne est de 4,12 euros TTC/m³. Pour un foyer consommant 120 m³ par an, cela représente une dépense de 494 euros par an et une mensualité de 41 euros en moyenne (estimation Loire-Bretagne d'après SISPFA - données agrégées disponibles - 2015).

Les composantes du prix de l'eau sont :

- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- le service de collecte et de traitement des eaux usées
- Les redevances de l'agence de l'eau qui représentent en moyenne 12,16 % du montant de la facture d'eau.
- les contributions aux organismes publics (VNF...) et l'éventuelle TVA

Pour obtenir une information précise sur votre collectivité, rendez-vous sur www.services.eaufrance.fr



POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.



Suivez l'actualité de l'agence de l'eau Loire-Bretagne :



agence.eau-loire-bretagne.fr
& aides-redevances.eau-loire-bretagne.fr

Rapport annuel du maire ou du président de l'établissement public de coopération intercommunale sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement
NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE / 1

LA PETITE HISTOIRE DE NOTRE COMMUNE

Les immigrés de la Beluze (*extrait*)

Article signé par Armand Merle dans la revue N°10 de Mémoire Brionnaise

Avec l'aimable autorisation de l'association MEMOIRE BRIONNAISE

Loin du Brionnais, cette histoire commence en Bohême, un pays qui n'existe plus, et qui, après avoir été la Tchécoslovaquie, est devenu la République Tchèque. C'est à Husinec, un village de Bohême méridionale (qui lui a donné son nom) que naît Jan Hus, vers 1370...

Aussi soucieux de justice sociale et de patriotisme que de morale religieuse et, alors que la misère exaspère la haine entre Tchèques et Allemands de Bohême, Jean Hus lutte pour que les Tchèques restent maîtres en leur pays et revendique l'emploi de leur langue dans la vie publique contre la prépondérance de l'allemand ...

Avec vigueur, Jan Hus dénonce les abus et fustige les déviances et les dérives de hauts dignitaires d'une Eglise qui n'est plus celle qu'a voulue le Christ. Avec force, il prêche le retour à la « seule vérité » : celle des Ecritures.

Il fallait donc absolument faire taire cet homme qui s'en prenait ainsi à la sacro-sainte institution de Rome. Par deux fois, il est excommunié, et finalement frappé d'interdit à Prague...

C'est alors que, traîtreusement, il est invité au Concile de Constance. Malgré les conseils qui lui sont donnés de s'abstenir, Jean Hus s'y rend, persuadé d'y faire triompher ses idées. ...

Il est alors jugé comme hérétique et condamné au bûcher le 6 juillet 1415 : ses cendres seront jetées dans le Rhin.

D'abord anéantis par l'exécution scandaleuse de leur maître à penser, les partisans de Jan Hus, les Hussistes, se révoltèrent.Mais des divisions internes la lassitude s'empara des irréductibles qui capitulèrent définitivement à Sion au printemps 1437. C'en était fini de la lutte des hussistes ; elle avait duré dix-huit ans.

Ils marchaient. Depuis des semaines, des mois peut-être, ils marchaient vers le soleil couchant.

D'où venaient-ils ? Ils venaient du pays des Magyars, la Hongrie. Dans la steppe herbeuse, la « puszta », ils élevaient des chevaux mais, depuis plusieurs années, ils y étaient harcelés tantôt par les hordes de mercenaires à la solde de la papauté (les croisés), tantôt par les « combattants de Dieu » (les hussistes) venus de Bohême. Lassés des exactions des uns et des autres, ils avaient préféré tout abandonner et, comme bon nombre de leurs compatriotes avant ou après eux, tenté de trouver, quelque part, un pays plus tranquille.

.....On ne connaît pas leur itinéraire sinueux.Arrivés en France, ils marchèrent encore, obliquant légèrement vers le sud. Et ils marchèrent jusqu'au jour où, à bout de forces, complètement épuisés, l'une des mules s'effondra dans les brancards de la carriole. Par la force des choses, la longue marche allait se terminer.

Bien sûr, ils ne savaient absolument pas où ils étaient. Par un chemin herbeux descendant en pente douce et qui semblait ne mener nulle part, ils étaient arrivés à une sorte de clairière au sol lourd et humide où poussaient des bouleaux et que, de ce fait, on appelait « la Beluze ».....

Aujourd'hui, près de six siècles après, certains y sont encore et d'autres sont dans les environs proches.....

On ne connaît pas leurs noms d'origine; en la langue magyare, ils étaient probablement compliqués à prononcer et encore plus à écrire. D'ailleurs, en cette fin de Moyen Age, et même en France, les noms de famille, qui commencent à apparaître, ne sont pas encore bien stabilisés. Chaque individu n'est souvent identifié que par son nom de baptême suivi du nom du lieu où il vit, de sa profession, d'un trait de caractère, d'une apparence physique ou de toute autre particularité. Cette particularité permettant de le distinguer d'un autre, après maintes modifications, deviendra un surnom puis son nom de famille, ou patronyme. C'est ainsi que nos Hongrois, dans le langage local, devinrent les Bordat, les Merle, les Jacquet, les Nigay.....

Quoi qu'il en soit, ces descendants de Magyars venus des plaines de Hongrie s'installent à la Beluze font partie de ces personnages, connus ou méconnus qui, brillamment ou modestement « ont fait le Brionnais », lui ont forgé sa personnalité, lui ont donné son identité.....



MEMOIRE BRIONNAISE

10 chemin de la Gobelette 71800 ST-CHRISTOPHE-EN-BRIONNAIS
 Permanence le mercredi de 14h à 16h
 Téléphone : 03 85 25 87 79
 Courriel : memoire.brionnaise@wanadoo.fr
 Internet : <https://www.memoirebrionnaise.com/>

L'association publie une revue historique sur le Brionnais deux fois par an. Ces revues sont en vente à l'Auberge de Briant, dans de nombreuses boutiques de la région et sur le site internet en ajoutant des frais de port. Le bureau de permanence a déménagé en septembre au Montsac à 300m de l'ancien local qui était situé place des Halles.



**ASSOCIATION DES CONJOINTS
F A V E C 71
(Face au Veuvage Ensemble Continuons)
Secteur La Clayette/Charolles.....**

Celle-ci présente dans votre secteur permet de réunir les personnes veuves, veufs, seules, afin de les sortir de la solitude, les écouter, les rencontrer...

Au cours de l'année des différentes journées d'amitié dans la région sont programmées.
(visites d'artisans, restaurants, piques niques, jeux de cartes, marches, sortie en bus, spectacles...)
et avec le département un voyage de 6 jours en septembre.
D'octobre à avril de l'initiation à l'informatique + danse en ligne.

Pour 2020, hélas nos activités n'ont pas pu tous se réaliser.

Ont pu avoir lieu:

fin janvier - Assemblée statutaire avec un déjeuner à La Clayette

début septembre: sortie en bus ⇒ Fête Militaire à Porcieu

fin septembre: journée jeux (cartes + pétanque..) + Restaurant à Gibles

en octobre: Déjeuner au Moulin du Lac à Trivy

Reprise de la danse + informatique...

Au printemps une bénévole de l'association a confectionné un masque à tous nos adhérents.
Nous la remercions chaleureusement.

Venez nous retrouver et faire de nouvelles connaissances...

Nous espérons de nouvelles rencontres en 2021 + un voyage...

suivant la suite de ce virus...

Une adhésion est demandé une fois par an (25€).

Pour tout renseignements:

Mme COPIER Jocelyne – 19 Route de Montmelard – 71800 GIBLES

Tel: 03 85 84 52 05 / 06 75 64 04 09 ou Mail: asso-conjoints@laposte.net

Notre association vous souhaite une Bonne Année 2021.



CROIX-ROUGE FRANCAISE

UNITE LOCALE DE LA CLAYETTE-MARCIGNY
Chemin de Beuillon 71800 LA CLAYETTE

Les membres de l'Unité locale
LA CLAYETTE-MARCIGNY
vous présentent leurs vœux
les plus sincères
de bonheur et de santé
pour l'année 2021.



L'année 2020 a été très particulière avec la covid 19.

Les postes de secours, les formations, les visites dans les EHPAD annulées, les vestiboutiques fermées !!!!

D'autres actions se sont mises en place auprès de personnes confinées pour leur venir en aide, comme faire des courses alimentaires ou pharmaceutiques.

Sur notre secteur nous avons eu très peu de sorties.

Avec les gestes barrières les formations et les vestiboutiques ont repris pendant le moment du déconfinement.

En cas de catastrophe (incendie d'habitation, accident de car, inondation.....) l'Unité Croix-Rouge de La Clayette-Marcigny peut accueillir en urgence une vingtaine de personnes.

La Direction Territoriale a entreposé au local CRF de La Clayette un CHU de 20 couchages qui peut être transporté dans une salle des fêtes ou dans un gymnase.

Malgré la situation actuelle, l'Unité La Clayette-Marcigny a recruté cette année 7 nouveaux bénévoles ce qui est encourageant.

Numéros de téléphone à connaître :

La formation BASSET Michèle :	06/88/11/24/45
Les postes de secours, JACQUET Michel :	06/76/51/37/19
Action sociale, TROUILLET Marie Thérèse :	03/85/28/25/81
Le président VELUT Georges:	06/88/44/33/25

Nouveaux bénévoles : nouvelles actions

LES ADRESSES NORMALISEES

Le but est de permettre de localiser un citoyen sans ambiguïté.

Les avantages :

- Permet aux services de secours, pompiers, SAMU, gendarmerie de se rendre sans chercher directement sur le lieu de incident.
- Facilite l'accès aux soins et aux services à domicile, infirmière, médecin.
- Rend la livraison à domicile plus sûre et plus rapide par la précision de l'adresse. La distribution du courrier et les colis commandés par correspondance sont mieux sécurisés.
- En cas de fuite ou d'incident, les services de réseaux d'eau, d'énergie et de télécommunications peuvent réagir plus efficacement et plus rapidement.

Les collectivités obtiennent une cartographie précise simplifiant la gestion des services communs. La gestion de la collecte des déchets ménagers, le déploiement de la fibre optique, la diffusion de l'information et l'optimisation des sociétés de livraison.

Pour toutes ces raisons, la municipalité s'engage à réaliser cet adressage numérique en vue du futur déploiement de la fibre optique sur notre territoire. Cette opération se divise en plusieurs phases :

- La dénomination des voies
- La communication aux habitants et aux organismes extérieurs concernés
- La validation des adresses complètes et explicites avec numérotation métrique.
- La signalisation par la mise en place de plaques et numéros.

Une adresse normalisée comprend 7 lignes et les lignes 1, 4 et 6 sont obligatoires :

Pour une entreprise :

Raison sociale ou dénomination
Identité du destinataire ou du service
Entrée Bâtiment Immeuble Résidence Zone industrielle
Numéro (4 car.) et libellé de voie (32 car.)
Mention spéciale et commune géographique
Code postal (5 car.) et localité ou code cedex et libellé cedex (32 car.)
Pays pour courrier international

Pour un particulier :

Civilité, titre ou qualité, prénom et nom
Numéro appartement ou Boîte à lettres, Etage, Couloir, Escalier
Entrée Bâtiment Immeuble Résidence
Numéro (4 car.) et libellé de voie (32 car.)
Lieudit ou service particulier de distribution
Code postal (5 car.) et localité ou code cedex et libellé cedex (32 car.)
Pays pour courrier international

Charles Vernay crée une commission municipale avec Jean-Pierre Alloin, Valérie Méhu, Madeleine Jacquet, Elyse Massard, Cédric Lamotte et Daniel Jauffret pour réaliser ce projet en collaboration avec le bureau d'étude Adage.

URBANISME

Le Plan Local d'Urbanisme (PLUi) a été approuvé le 10 mars 2020. Ce plan étant intercommunal, la compétence en matière d'urbanisme revient à la communauté de communes de Semur. Une commission d'urbanisme, présidée par David Cordeiro a été mise en place pour statuer sur les dossiers d'urbanisme. Chacune des 14 communes a un délégué dans cette commission.

Ce PLUi a été établi avec une vision sur les 15 prochaines années, mais il est possible qu'il soit modifié ou simplement révisé à mi-parcours. La commission d'urbanisme est là pour relever les problèmes rencontrés lors de l'instruction des dossiers et les prendre en compte lors des prochaines modifications.

Les documents en vigueur sont consultables en mairie et sur les sites

<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>

<https://www.cc-semur-en-brionnais.fr/p-l-u-i->

Plusieurs sujets vont arriver rapidement à l'ordre du jour :

La question du changement de destination de bâtiment agricole en habitation. En effet, pourquoi une grange qui n'a plus d'usage agricole depuis longtemps, mais qui s'intègre bien dans l'architecture traditionnelle, ne pourrait-elle pas être transformée en habitation ?

Le dossier de candidature à l'UNESCO portée par le Pays Charolais-Brionnais, préconise de conserver le paysage bocager lié à l'élevage de la race charolaise. Cette classification au patrimoine mondial impliquera un plan de gestion pour préserver la race charolaise et les haies qui forment le paysage bocager.

De même pour la classification en zone Natura 2000, des subventions seront allouées sous condition de respecter les objectifs fixés dans le DOCOB (document d'objectifs de conservation de la biodiversité). Les haies et les mares devront être conservées pour préserver l'habitat d'espèces animales en voie de disparition.

Attention ! Toute annexe supérieure à 5 m², comme une piscine, une véranda, une baie vitrée ou même un abri de jardin doit faire l'objet d'une déclaration préalable. Au-delà de 20 m², un dossier de permis de construire doit être transmis à la mairie. Pour les projets importants, il est bon de prendre conseil auprès de la Commission d'Urbanisme et du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement). Une permanence se tient le 1^{er} mercredi du mois à Paray)

Une charte de couleur est proposée pour des crépis et peintures extérieures. Un nuancier est consultable à la mairie.

Pour les clôtures, préférer les plantations d'essences locales à des thuyas ou autres résineux.



SERVICE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

SPANC

Depuis 1992, la création d'un service d'aide et de contrôle de l'Assainissement Non Collectif (ANC) est devenue obligatoire pour les communes. Ces dernières ont créé un syndicat (le SPANC) qui en assure les compétences.

Ce syndicat intercommunal a pour missions de :

- Vérifier la conception et l'installation d'un ANC
- Vérifier le bon fonctionnement périodiquement
- Conseiller les usagers
- Aider à la bonne préparation des dossiers de travaux pour un ANC neuf ou réhabilité
- Fournir un rapport détaillé dont un double est envoyé en mairie

Dans ce rapport, plusieurs conclusions possibles :

- Votre installation est correcte
- Votre installation mérite de petits travaux ou aménagements
- Votre installation doit être refaite sous 4 ans ou sous 1 an si vente
- Vous n'avez aucune installation (travaux dans les meilleurs délais).

Les techniciens du SPANC sont là pour vous aider.

Le maire garde ses pouvoirs de police : il doit surveiller que les travaux exigibles soient réalisés dans les délais prescrits (4 ans ou 1 an).

SPANC du BRIONNAIS

39 Grande Rue

71340 IGUERANDE

Tél : 03.85.25.94.20

Mail : spancdubrionnais@orange.fr

Horaires :

Techniciens : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Secrétaire : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : de 7h30 à 9h et de 13h30 à 17h

Mercredi : de 8h à 13h

*le maire se joint aux membres du conseil municipal
pour vous souhaiter une très bonne année 2021*

